

NETTOYAGE

Avenant genevois

Convention Collective de Travail Secteur du nettoyage pour le canton de Genève

entre

Le Groupement des entreprises de services et de propreté (GESP),
L'Association genevoise des entrepreneurs en nettoyage et services (AGENS),
et

Les syndicats SYNA, UNIA Genève et SIT Genève

2009

Annexe I

Grille des salaires, valable dès le 1er janvier 2009 et jusqu'au 31 décembre 2009

Secteur nettoyage

Cat. Fonctions	Salaire brut horaire (Fr.)	
	2008	2009
1 Nettoyeur(euse) en bâtiment titulaire du CFC	25.50	26.00
2 Nettoyeur(euse) en bâtiment qualifié(e)	21.50	21.90
3 Nettoyeur(euse) en bâtiment non-qualifié(e)	20.50	20.90
4 Employé(e) d'entretien + de 22h par semaine	19.00	19.35
5 Employé(e) d'entretien jusqu'à 22h par semaine	18.10	18.20
6 Remplaçant(e) Cat 3 / Cat 4 / Cat 5	Selon sa catégorie	

13e salaire

Cat. Fonctions	2008	2009
5 Employé(e) d'entretien jusqu'à 22h par semaine	0 %	20 %

Supervision

Catégories Fonctions	Nbre de subordonnés	Supplément brut horaire (Fr.)
1 à 5 Chef d'équipe	de 3 à 5	1.00
	de 6 à 9	2.00
	10 & +	3.00

Travaux spéciaux

Description	Supplément brut horaire (Fr.)
Pose de moquette	
Pose, ponçage & vitrification de parquets	5.00

Fait à Genève, le 19 septembre 2008

Pour le GESP

La Présidente
M.C. Messerli

Membre du comité
R. Viquerat

Pour l'AGENS

Le Président
P. Raemy

Membre du comité
M. Weber

Pour SYNA

Section Genève
P. Reale

Secrétariat central
C. Hayoz

Pour UNIA

Section Genève
E. Lopes

Secrétariat central
J. Robert
R. Schiavi

Pour le SIT

J. Gomez